

**DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUN 2023**

"L'admission en non-valeur peut être demandée par le comptable dès que la créance lui paraît irrécouvrable, l'irrécouvrabilité pouvant trouver son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité, disparition...), dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites ou encore dans l'échec du recouvrement amiable (créance inférieure aux seuils des poursuites). L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de l'organisme vis-à-vis de son débiteur et ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur reviendrait à meilleure fortune. L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable, les créances irrécouvrables. "

Article R719-89 du code de l'Éducation :

"Les admissions en non-valeur des créances de l'établissement sont décidées par le président de l'établissement sur proposition du conseil d'administration, après avis de l'agent comptable."

Exercice	Client	Numéro de facture ou de pièce en 2023	Montant initial	<b>MONTANT ANV</b>	NATURE DE LA CREANCE	MOTIF ANV	ACTIONS ENTREPRISES ET COMMENTAIRES
2021	12632	210036315	109,28 €	<b>109,28 €</b>	TROP PERCU SALAIRE 2021	Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses SATD par LRAR réceptionnée Saisies employeurs infructueuses
2021	2072	210034605	6 000,00 €	<b>15,00 €</b>	FRAIS BANCAIRES	Pas de saisie possible	Client étranger
2015	6441	300038856	7 000,00 €	<b>15,00 €</b>	FRAIS BANCAIRES	Pas de saisie possible	Client étranger
2019	AA6	300033998	112,00 €	<b>112,00 €</b>	FRAIS INSCRIPTION -FI -2019/2020 DEUX ECHEANCES	Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé SATD pôle emploi infructueuse.
2021	AA6	300015172	56,00 €	<b>112,00 €</b>	FRAIS INSCRIPTION -FI-2021/2022 DEUX ECHEANCES	Pas de saisie possible	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé Inconnu des bases fiscales
		300015173	56,00 €				
2021	AA6	300015175	56,00 €	<b>112,00 €</b>	FRAIS INSCRIPTION-FI- 2021/2022 DEUX ECHEANCES	Pas de saisie possible	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR adresse erronée. Inconnu des bases fiscales- pas d'adresse en France
		300015187	56,00 €				
2021	AA6	300015189	94,00 €	<b>94,00 €</b>	FRAIS INSCRIPTION -FI-2021/2022 UNE ECHEANCE	Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé Saisie employeur infructueuse
2021	AA6	300015191	81,00 €	<b>81,00 €</b>	FRAIS INSCRIPTION -FI-2021/2022 UNE ECHEANCE	Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé Saisie employeur infructueuse
			<b>TOTAL</b>	<b>650,28 €</b>			

Arrêté le présent état à la somme de : SIX CENT CINQUANTE EUROS ET VINGT HUIT CENTIMES